

Form A1
NOTICE OF MOTION A14

I give notice that on

November 2nd, 2023

I shall move the following resolution, seconded by

The Member for Memramcook-Tantramar :

WHEREAS New Brunswickers are struggling to make ends meet due to rising energy costs;

WHEREAS the Enhanced Energy Savings Program has been effective in promoting energy efficiency, reducing energy costs for low-income families, and decreasing greenhouse gas emissions;

WHEREAS, although the provincial government recently announced that it will spend another \$30 million on the Enhanced Energy Savings Program, an investment of \$150 million is needed to clear the existing waitlist of about 16,000 households;

WHEREAS there is a growing need to address the energy efficiency concerns of moderate-income households, which may not qualify for the Enhanced Energy Savings Program under the current income threshold;

WHEREAS NB Power is projected to expand its energy efficiency savings target to 0.75 % of sales by 2028-29, below what is recommended by experts;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to invest a minimum of \$120 million to clear the Enhanced Energy Savings Program's existing waitlist;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to raise the income threshold of the Enhanced Energy Savings Program to \$75,000 and establish zero-interest loans for moderate income households to furnish the capital for cost-effective energy retrofits of homes;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to raise the energy efficiency savings target to 1.5% of sales by 2025.



M.L.A. (Signature)

Received 26 / 10 / 23

Clerk / Clerk Assistant

Formule A1
AVIS DE MOTION _____

Je donne avis de motion portant que,

2 novembre 2023

je proposerai ce qui suit, appuyé/appuyée par

la députée de Memramcook-Tantramar :

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à joindre les deux bouts en raison du coût croissant de l'énergie ;

attendu que le Programme éconergétique amélioré a été efficace afin de promouvoir l'efficacité énergétique, de réduire les coûts de l'énergie pour les familles à faible revenu et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre ;

attendu que, même si le gouvernement provincial a récemment annoncé qu'il investirait un autre 30 millions de dollars dans le Programme éconergétique amélioré, un investissement de 150 millions de dollars est nécessaire pour supprimer la liste d'attente qui compte environ 16 000 ménages ;

attendu qu'il est de plus en plus pressant de donner suite aux préoccupations en matière d'efficacité énergétique des ménages à revenu moyen, qui ne sont peut-être pas admissibles au Programme éconergétique amélioré en raison du seuil de revenu actuel ;

attendu qu'Énergie NB prévoit faire passer sa cible en matière d'économies d'énergie à 0,75 % des ventes d'ici à 2028-2029, un pourcentage inférieur à ce que recommandent les experts ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à investir au moins 120 millions de dollars afin de supprimer la liste d'attente du Programme éconergétique amélioré,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à porter à 75 000 \$ le seuil de revenu du Programme éconergétique amélioré et à établir des prêts sans intérêt pour les ménages à revenu moyen en vue de leur fournir du capital afin qu'ils apportent des améliorations écoénergétiques rentables à leur maison

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à faire passer la cible en matière d'économies d'énergie à 1,5 % des ventes d'ici à 2025.

Parlementaire (signature)

Réception ____ / ____ /

Greffier/Greffier adjoint